



Rapport de gestion 2020



ASIPE
Case postale 157
1530 Payerne

Table des matières (les chiffres à côté des titres correspondent au plan comptable MCH1 de l'ASIPE).

1. Introduction.....	3
2. Autorités (10).....	6
2.1 Le Conseil intercommunal (100)	6
2.2 Le Comité de direction (101).....	7
2.3 Le Conseil d'établissement (102)	8
3. Administration générale (110)	9
4. Bibliothèque (150).....	11
5. Finances (2)	13
6. Bâtiments (3)	16
6.1 Collège DLT (351).....	16
6.2 Collège de la Passerelle (352).....	18
6.3 Collège de la Promenade Moderne (353)	18
6.4 Bâtiment modulaire des Rammes (354).....	18
6.5 Bâtiment des Rammes (355)	18
7. Parascolaire (5).....	20
7.1 UAPE Croc' Bonheur (500).....	20
7.2 UAPE Corcelles (501)	21
7.3 UAPE Le P'tit Château (502)	21
7.4 Accueil de midi - cantine de Corcelles et Chevroux (503).....	23
7.5 UAPE Les Rammes (504).....	24
8. Devoirs surveillés (505)	24
9. Restaurant scolaire La Détente (507).....	24
10. Etablissement primaire de Payerne et environs (510).....	25
11. Etablissement secondaire de Payerne et environs (520).....	25
12. Etablissement primaire de Payerne - Granges et environs (530).....	26
13. Transports scolaires (517 & 527).....	26
14. Service médical et dentaire (560).....	28
15. Conclusion	29

1. Introduction

En vertu de l'article 125 let. b de la loi sur les communes et de l'article 28 al. 4 des statuts de l'ASIPE, le Comité de direction soumet son rapport de gestion à la commission de gestion de l'ASIPE et au Conseil intercommunal.

Par rapport aux éditions précédentes, le plan du rapport de gestion a changé dans le dessein de simplifier sa lecture en suivant le plan comptable actuel de l'ASIPE. Ceci permettra également aux lecteurs institutionnels de trouver des réponses complémentaires au préavis du CoDir sur les comptes de fonctionnement. De plus, une liste des abréviations a été rajoutée en fin du rapport.

L'année 2020 a été marquée par la situation sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus, qui a particulièrement affecté les activités scolaires, ainsi que celles de l'ASIPE.

L'évolution du nombre d'élèves dans le périmètre de l'ASIPE a connu une légère baisse de 0.78% par rapport à 2019, alors qu'une année plus tôt, la croissance du nombre d'élèves était de 1.03%.

Entre 2017 et 2018, l'augmentation était de 1.6%. On constate un léger ralentissement dans la croissance de la population d'élèves dans les communes de l'ASIPE, ce qui se confirme par la courbe de tendance lors de la prochaine législature 2021-2026.

Bien entendu, dans cette projection linéaire, les éléments intrinsèques à l'école (redoublements) et extrinsèques (migration, aménagement du territoire, taux de natalité/mortalité, densification de l'habitat, etc.) ne peuvent être pris en compte.

Néanmoins le coefficient de détermination est relativement élevé, ce qui tend à démontrer que l'hypothèse est probable.

Le graphique ci-dessous met en évidence l'augmentation des élèves sur deux législatures. Si toute chose étant égale par ailleurs, le cap des 2'100 élèves serait passé à l'horizon de la fin de la décennie.

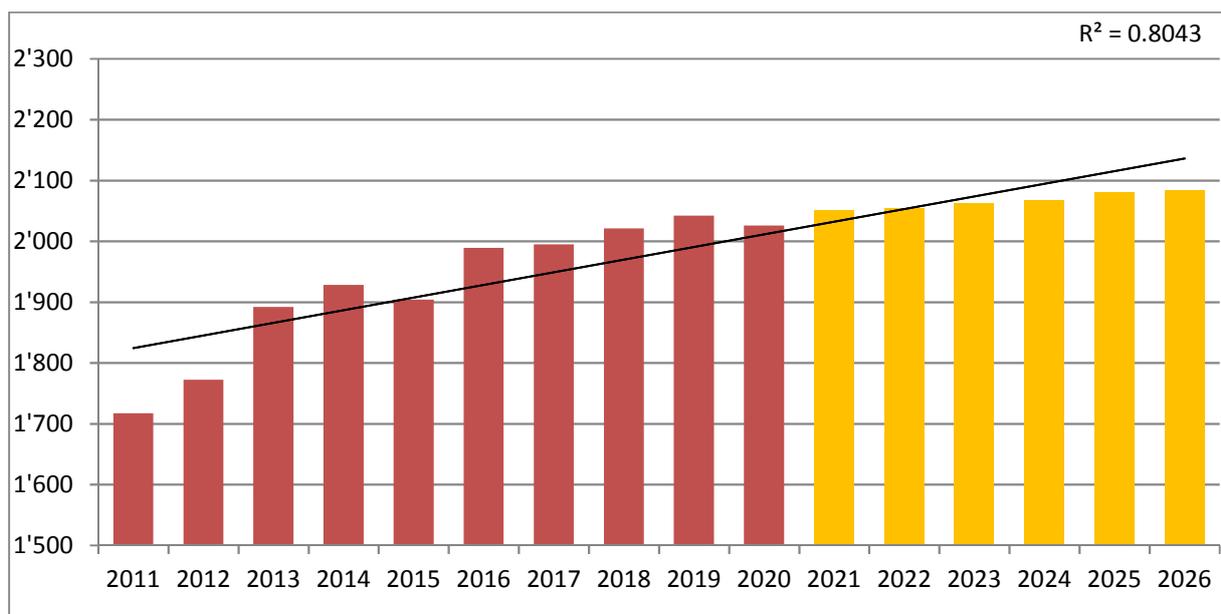
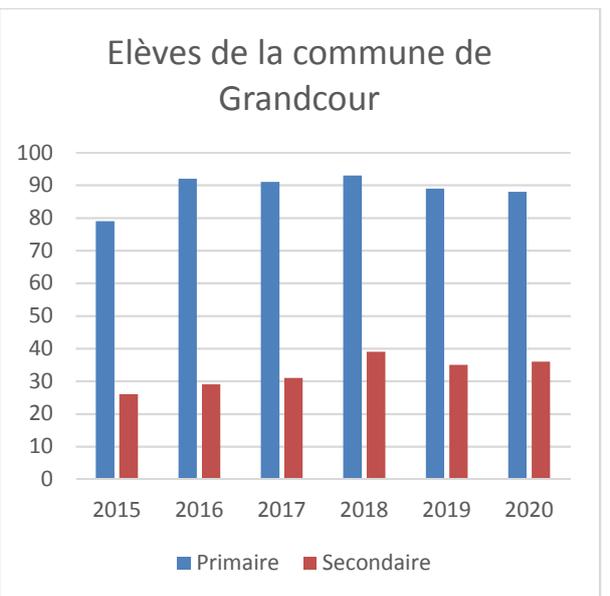
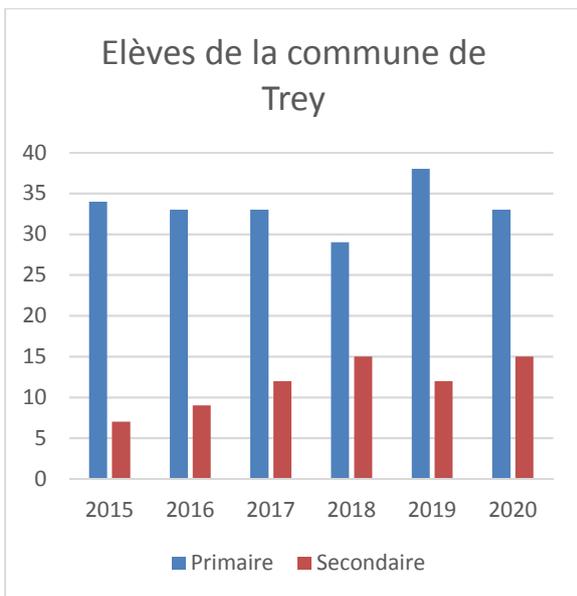
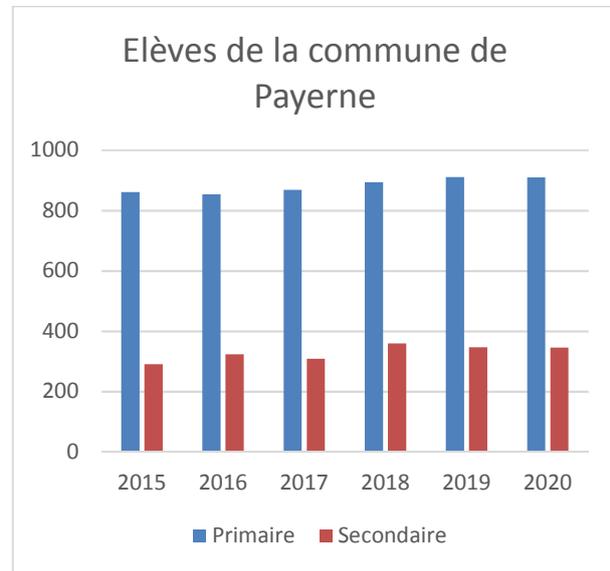
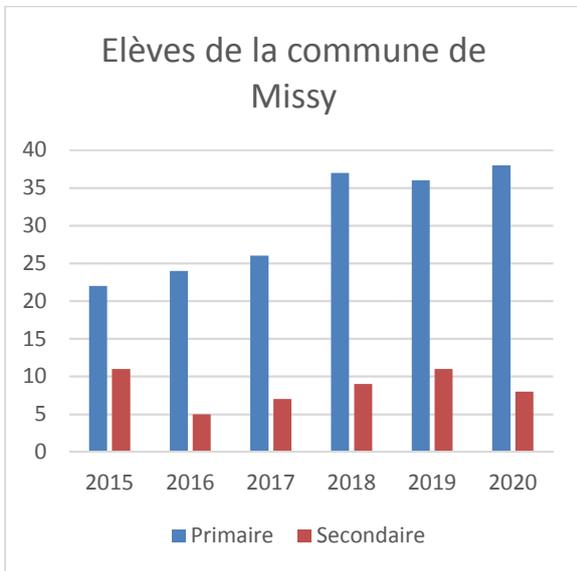
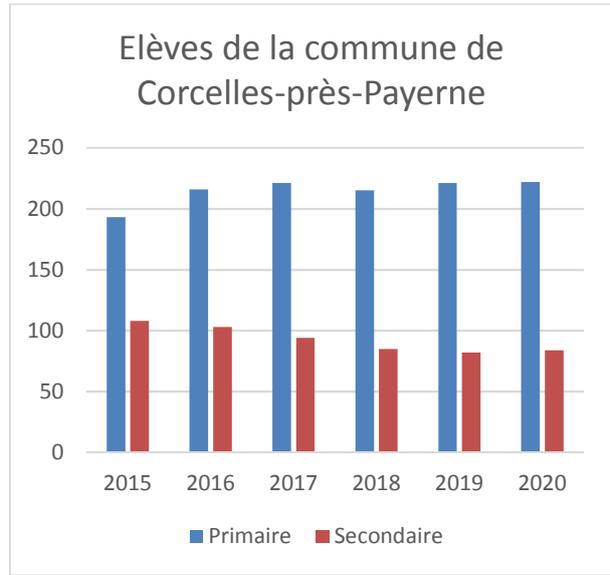
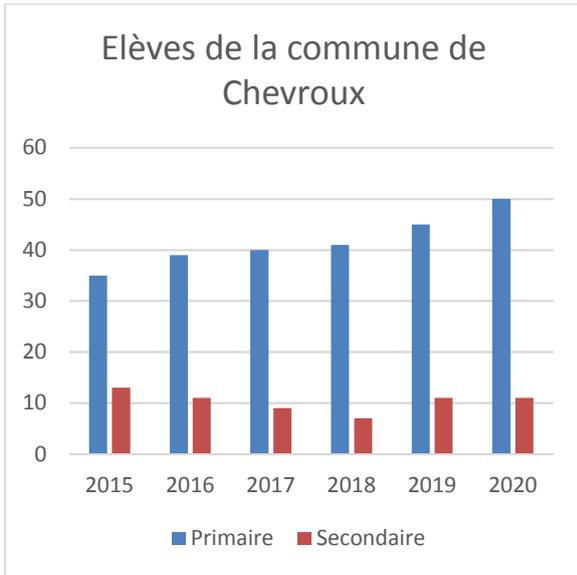


Figure 1 : nombre total des élèves de l'ASIPE (primaire et secondaire) et projections.

Les graphiques ci-dessous mettent en évidence l'évolution du nombre d'élèves des établissements primaire et secondaire de Payerne et environs, par commune membre de l'ASIPE, depuis le début de la législature communale 2016-2021.



Les graphiques ci-dessous indiquent le nombre d'élèves qui sont financés par les communes de domicile (RAC) ou par le canton (requérant d'asile-RA) selon la décision n°138 du département. Figurent également les élèves qui poursuivent leur scolarité à domicile (SD).

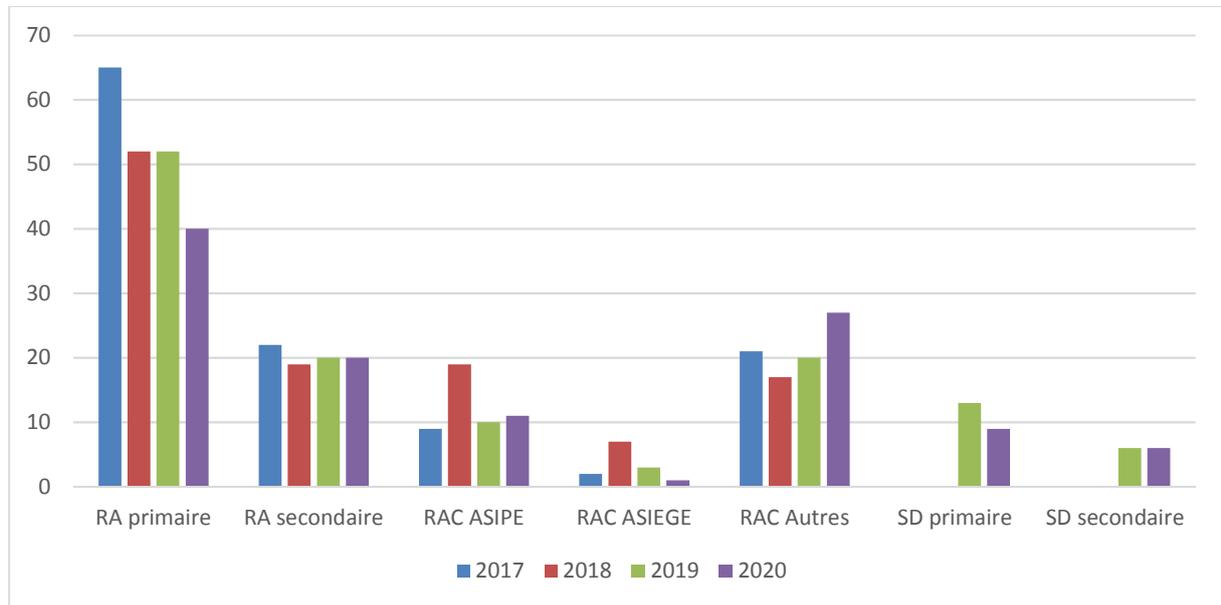
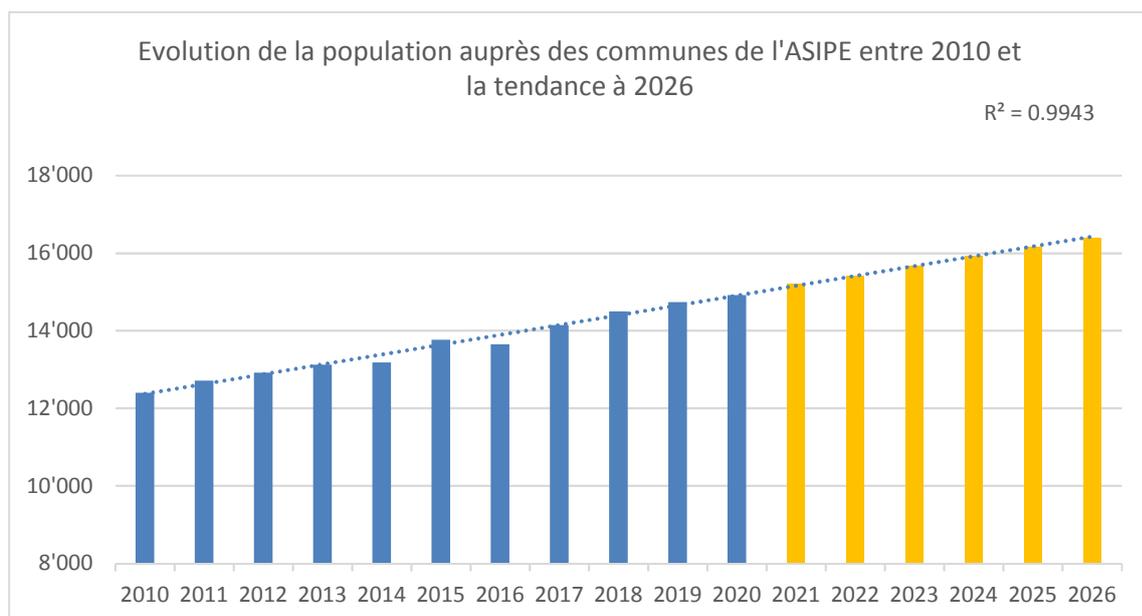


Figure 2 : élèves financés selon décision n°138 du DFJC.

Au 31 décembre 2020, 2026 élèves sont scolarisés à l'ASIPE et domiciliés dans l'une des communes associées. Ceci représente 18.4% des élèves de notre région scolaire Broye-Gros de Vaud. Au même moment, 89'467 élèves primaires et secondaire sont enclassés dans les communes vaudoises, dont 10'978 dans la région scolaire.

Le graphique ci-dessous indique l'évolution de la population résidante dans les communes de l'ASIPE, entre 2010 et 2020. Dès 2021, il s'agit d'une projection linéaire relativement plausible vu le coefficient de détermination.



Source : Feuille des avis officiels (FAO) du 2 mars 2021

2. Autorités

2.1 Le Conseil intercommunal

La composition du Conseil avec les délégués fixes (de l'exécutif communal) durant l'année écoulée et pour la législature 2016-2021 (27 membres) :

- Jean-Daniel Curchod de Chevroux
- Daniel Givel de Corcelles (élu au CoDir en octobre)
- Alain Sumi de Grandcour
- Tiffany Buffier de Missy, remplacée par Christelle Iff Thévoz dès le 17.09.2020
- André Jomini de Payerne
- Brigitte Schumann de Trey, remplacée par Brigitte Estoppey dès le 17.09.2020.

La composition du Conseil avec les délégués variables (du législatif communal) pour la même période :

Commune de Payerne :

M. Stéphane Perey
 M. Philippe Pillonel
 M. Alain Michel
 M. Stéphane Maillard
 Mme Zagorka Ney
 Mme Muriel De Dompierre
 M. Serge Groguz
 Mme Aurélie Rapin
 Mme Estelle Babey Martin
 M. Pascal Allenbach
 M. Roland Bucher
 Mme Sandra Savary
 Mme Marguerite Bingelli

Commune de Corcelles :

M. Fabrice Perret
 M. Laurent Cosendai
 M. Houcine Louati

Commune de Grandcour :

M. Michael Trachsel
 M. Philippe Charmoy

Commune de Chevroux :

Mme Nathalie Simonin

Commune de Trey :

Mme Anne Jaccottet

Commune de Missy :

M. Aurélien Karg

La Commission de gestion-finances selon l'article 25 des statuts est composée comme suit :

- Jean-Daniel Curchod de Chevroux
- Daniel Givel de Corcelles (en fonction jusqu'à fin septembre)
- Fabrice Perret de Corcelles
- Aurélien Karg de Missy
- Sandra Savary de Payerne
- Stéphane Maillard de Payerne
- Pascal Allenbach de Corcelles (suppléant).

Le Conseil intercommunal a siégé à deux reprises durant l'année sous la présidence de M. Laurent Cosendai :

- Le 9 janvier 2020 à Payerne (DLT) :
 - Préavis 4/2019 sur Demande de crédit pour la construction du collège à Payerne.

- Le 17 septembre 2020 à Payerne (DLT) :
 - Préavis 1/2020 sur *Comptes 2019 et rapport de gestion*.
 - Préavis 2/2020 sur *le Règlement du Conseil intercommunal*
 - Préavis 3/2019 sur *le Budget de fonctionnement 2021*.

La première assemblée en janvier fut extraordinaire et celle prévue en mars a été annulée en raison de la pandémie.

2.2 Le Comité de direction

En septembre, lors de ses vacances à l'étranger, Dominique Losey est décédée lors d'une plongée sous-marine. C'est avec beaucoup de tristesse que ses collègues du CoDir et le personnel de l'ASIPE ont appris sa disparition soudaine.

Le Comité de direction (CoDir) est composé de sept membres comme suit :

- M. Julien Mora de Payerne, président,
- Mme Corine Ranzoni de Chevroux, vice-présidente,
- Mme Sandra Menétrey de Grandcour,
- M. Philippe Cornamusaz de Trey,
- Mme Anne-Michèle Enggist de Missy,
- Mme Dominique Losey de Corcelles-près-Payerne, remplacée en octobre suite à son décès accidentel, par M. Daniel Givel,
- M. Eric Küng de Payerne, remplacé en octobre suite à son élection à la syndiculture de Payerne, par M. Edouard Noverraz.

Durant l'année écoulée, le CoDir s'est réuni lors de 16 séances. Le représentant de l'ASIEGE, Monsieur Patrick Gander, président du CoDir, participe systématiquement aux séances avec voix consultative. Pour des raisons de santé, il a annoncé en décembre qu'il sera remplacé par Mme Valérie Hadorn dès le mois de janvier 2021.

A l'instar des municipalités au niveau communal, le CoDir est organisé en dicastères :

- Présidence (administration générale, relations extérieures et divers) : Julien Mora
- Finances : Corine Ranzoni
- Transports scolaires : Sandra Menétrey & Philippe Cornamusaz
- Projets de constructions : Corine Ranzoni & Anne-Michèle Enggist
- Parascolaire : Dominique Losey – Edouard Noverraz (dès le 01.10.2020)
- Bâtiments : Eric Küng – Daniel Givel (dès le 01.10.2020)

2.3 Le Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement est composé de seize délégués qui représentent les autorités politiques de l'ASIPE, les professionnels actifs au sein des établissements primaires et secondaires, les milieux et organisations concernés par les vies des établissements et les parents d'élèves.

Ce conseil est présidé par M. Philippe Charmoy depuis le début de la législature.

Ses membres sont:

- Julien Mora, conseiller municipal à Payerne et président du Comité de direction,
- Philippe Charmoy, conseiller communal à Grandcour,
- Aurélien Karg, conseiller communal à Missy,
- Sandra Savary, conseillère communale à Payerne,
- Philippe Berdoz, directeur de l'établissement secondaire
- Christian Chevalier, directeur de l'établissement primaire,
- Corinne Gotti, enseignante au sein de l'établissement secondaire,
- Isabelle Giauque, enseignante au sein de l'établissement primaire,
- Jeannine Hausammann, de la bibliothèque intercommunale « La Passade »,
- Cyril Roux, président de l'Association des anciens élèves et amis du Collège de Payerne,
- Philippe Delbrouck, directeur de la Fondation Cherpillod,
- François Marion, des écoles de musique multi-sites,
- Rosa Maria Da Silva Viera Querido, représentante des parents,
- Patricia Egli, représentante des parents,
- Aude Roux, représentante des parents,
- Alexandre Zosso, représentant des parents.

Le directeur de l'ASIPE participe aux séances en qualité d'invité.

Le Conseil d'établissement s'est réuni à une seule reprises en 2020 sous la présidence de Philippe Charmoy. Les autres séances et activités ont dû être annulées en raison de la situation pandémique.

Selon ses compétences, il a demandé à la Cheffe du département l'octroi de jours de congés supplémentaires pour les élèves les lundis des manifestations des Brandons et du Tirage pour les élèves enclassés à Payerne, de la Fête de Mai pour les élèves enclassés à Corcelles.

Une représentante des parents au Conseil d'établissement a intégré le groupe de travail sur les transports scolaires. Après quelques rencontres les travaux ont été suspendus au moment de la fermeture des écoles à la mi-mars. Malgré cela, de bonnes idées ont pu être émises et ont été intégrées dans le cahier des charges de l'appel d'offre en décembre.

Deux représentantes de ce même conseil ont visité l'accueil parascolaire de Grandcour avec pour objectif de participer avec la directrice de parascolaire à l'inauguration de cette structure. Là encore, tout a été annulé en raison de la situation sanitaire.

Les PV des séances du Conseil d'établissement sont disponibles sur le site internet de l'ASIPE.

3. Administration générale

La secrétaire-comptable de l'ASIPE, Nadège Bulliard a donné naissance à Luca fin février 2020. Durant son congé maternité, elle fut remplacée par Mme Stefania Santos, qui a à son tour annoncé durant l'été l'arrivée pour début 2021 d'un bébé. Durant son congé maternité, elle sera remplacée par Mme Nathalie Girod, qui fut assistante RH à la ville de Lausanne il y a quelques années et est employée de l'ASIPE depuis septembre 2017 pour les devoirs surveillés et l'organisation de La Détente.

Les discussions sur la fin de la convention des tâches déléguées aux établissements scolaires avaient commencé en février 2019 entre le président du CoDir et la directrice générale adjointe de la DGEO en charge des finances. Après plusieurs séances de coordination et d'information pour les directeurs d'établissements, la convention sera mise à zéro pour le 1^{er} janvier 2021. L'ensemble des tâches déléguées seront dès lors repris en interne à l'ASIPE à cette date, ceci grâce à l'engagement de Mme Santos pour un taux de 40% correspondant au taux de la convention.

Actuellement, l'ASIPE emploie 29 collaboratrices et collaborateurs, sans compter les stagiaires. Le personnel est composé de 82 % de femmes.

La moyenne d'âge est de 43 ans. La personne la plus jeune a 20 ans et la plus ancienne 70 ans.

Durant l'année l'ensemble du personnel a été absent durant 63 jours pour raison de maladie. Une personne a été absente plusieurs semaines en raison d'un problème de santé nécessitant une opération, raison pour laquelle elle ne figure pas dans ce chiffre. Le taux d'absentéisme annuel en Suisse est de 8.3 jours par collaboratrices/eurs, pour l'ASIPE, il est de 2.17 jours.

Les entretiens d'évaluation avec le personnel n'ont pas pu être tous faits en fin d'année en raison de la situation sanitaire. Ils ont été reportés pour le premier trimestre 2021.

Le Comité de direction avait souhaité en 2019 mettre en place dès le 1^{er} janvier 2021, une nouvelle grille salariale pour l'ensemble du personnel de l'ASIPE. Le directeur de l'ASIPE a rendu un rapport en mai 2020, permettant au CoDir de choisir une variante. C'est la grille de l'Etat de Vaud qui a été plébiscitée. Le personnel engagé dès le mois de juin 2020 a bénéficié de cette grille. Pour le reste du personnel, le changement s'est opéré en janvier 2021.

L'ensemble du personnel s'est réuni en début d'année scolaire 2020-2021, dans le dessein de faire un briefing sur l'organisation de l'ASIPE, les projets en cours, le contexte de la pandémie, etc. Le film réalisé par l'Etat de Vaud sur les cas « *Amok individus dangereux* » a été présenté pour la deuxième fois au personnel, pour les sensibiliser à ce risque et leur apporter les bonnes pratiques.

C'est Mme Dominique Losey qui, au nom du CoDir, a souhaité une bonne reprise aux collaboratrices et collaborateurs.

En matière de formation, plusieurs personnes du parascolaire ont suivi des formations en lien avec leur activité. Il s'agit par exemple des formateurs en entreprise permettant d'encadrer nos apprentis ou des cours sur des thèmes spécifiques comme « Renforcer la résilience chez les enfants qui attirent l'attention négativement sur eux ».

Le directeur de l'ASIPE a débuté en septembre des cours dans le dessein d'obtenir un master en administration publique (MPA) à l'Université de Lausanne. Les frais d'écologie sont à sa charge, alors que les jours de cours sont sur son temps de travail.

En novembre 2019, le CoDir de l'ASIPE a mandaté Pierre-Alain Lunardi pour réaliser une étude de faisabilité et d'opportunité à une fusion avec l'ASIEGE. En parallèle, un mandat a été attribué à la société Peak Advisory pour effectuer une analyse financière neutre dans un contexte de fusion. Le rapport final sera rendu aux deux CoDirs en janvier 2021.

Les prestations de l'ASIPE (devoirs surveillés, restaurant scolaire) engendrent un suivi des créanciers très importants. Plusieurs mises aux poursuites ont été faites durant l'année.

Cette partie administrative ne pourrait se terminer sans un volet judiciaire. Le Tribunal des mineurs a rendu un arrêt en condamnant un jeune qui avait commis des déprédations dans un bâtiment de l'ASIPE en 2019.

En automne, des jeunes sont entrés dans le bâtiment de DLT et ont provoqué une inondation. Une plainte pénale a été déposée et l'ASIPE se réserve des conclusions civiles dès que le volet pénal sera terminé.

4. Bibliothèque

L'activité de la bibliothèque a été particulièrement marquée par la pandémie. De nombreuses activités ont dû être annulées comme par exemple :

- Une rencontre avec l'auteure Déborah Perez,
- *La Nuit du conte*,
- Les Contes de Noël avec la conteuse Ingrid Brightwell,
- Une séance de dédicace des Editions Okama.

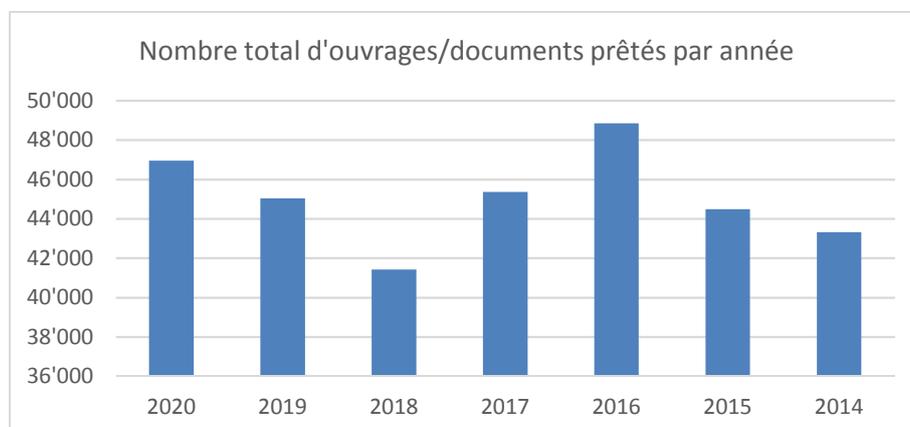
Malgré cela, d'autres activités ont pu avoir lieu avec notamment :

- « Raconte-moi une histoire » (en janvier-février),
- Scrabble (en janvier-février),
- Samedi des bibliothèques sous le thème : Même pas peur ! Un escape game a été développé par les élèves du GYB dans le cadre du PPC (projet professionnel concret- année scolaire 2019-2020),
- Partenariat avec le GYB en participant aux PPC avec le projet : Journée d'animation sous le thème : Anime vs Manga (année scolaire 2020-2021),
- Une rencontre avec des auteurs : en février, la bibliothèque a accueilli Mme Marilyn Stellini, auteure de romans de fantasy pour une séance de dédicace et en juin nous avons accueilli l'auteure Mme Catherine Rolland pour une séance de dédicace de son roman « La Dormeuse ».

Malgré que la bibliothèque ne soit pas reconnue comme scolaire, elle offre un programme de visite de classes primaires, avec des activités qui ne sont pas conformes au PER, mais ce sont néanmoins plus de 70 classes de 1 à 7 H qui ont pu se rendre pour une période à la bibliothèque découvrir ce lieu, parfois méconnu des enfants.

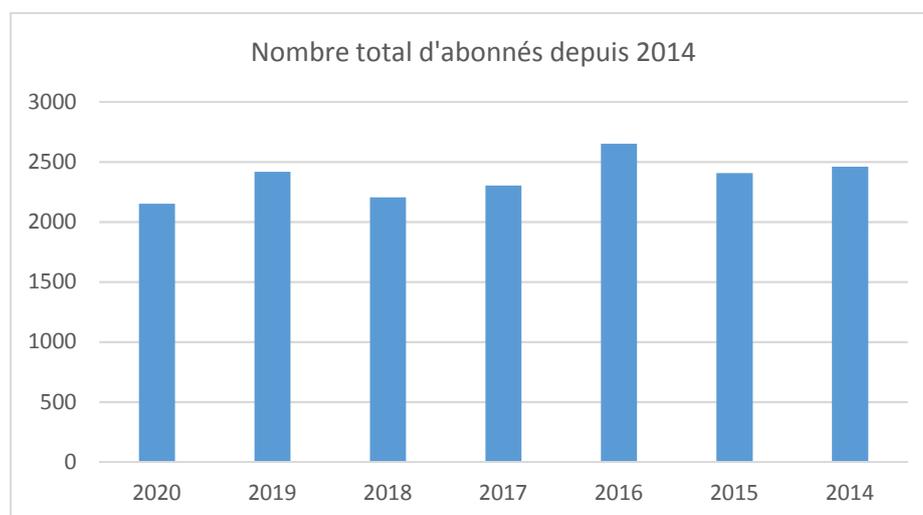
Les enfants du parascolaire ont également pu bénéficier d'une activité ou d'une histoire entre janvier et mars 2020 comme les années précédentes.

La responsable de la bibliothèque, Mme Angela Dias, a été sollicitée pour une collaboration avec l'auteure Catherine Rolland pour devenir sa bêta-lectrice dans le cadre de son nouveau projet d'une série de romans fantastiques. Le premier tome sera publié en 2021. Cette collaboration est en parallèle aux activités professionnelles de Mme Dias à la bibliothèque.



Malgré la fermeture de la bibliothèque durant deux mois, le nombre d'ouvrage prêté est en augmentation en 2020.

Cette augmentation est constatée auprès des enfants avec plus de 1'500 ouvrages prêtés en plus qu'en 2019, ainsi qu'auprès des enseignants qui a passé de 1'746 en 2019 à 3'616 en 2020.



Pour rappel, les communes de Payerne (20'000 CHF), Trey (300 CHF) et Corcelles-près-Payerne (5'000 CHF) participent financièrement au fonctionnement de la bibliothèque. Les trois autres communes ont leur propre bibliothèque publique à Grandcour.

5. Finances

L'ASIPE travaille depuis 2018 avec la fiduciaire FIDUCONSULT. Elle a procédé aux vérifications des comptes 2020 entre le 16 et 19 février 2021 dans nos locaux.

Avec le budget 2021, le plan comptable a été revu en intégrant le nouvel établissement primaire. Il a été également modifié, permettant la ventilation des revenus par structure UAPE afin d'avoir un meilleur contrôle de gestion.

En matière de dettes (voir graphique ci-dessous), un pic premier a été atteint en 2015 avec l'achat du bâtiment de la Promenade Moderne et en 2020 avec le démarrage du bâtiment scolaire des Rammes. Pour rappel, les nouveaux statuts prévoient un plafond d'endettement à 40 millions. Au 31 décembre, le total des crédits accordés se monte à 26'973'000 CHF.

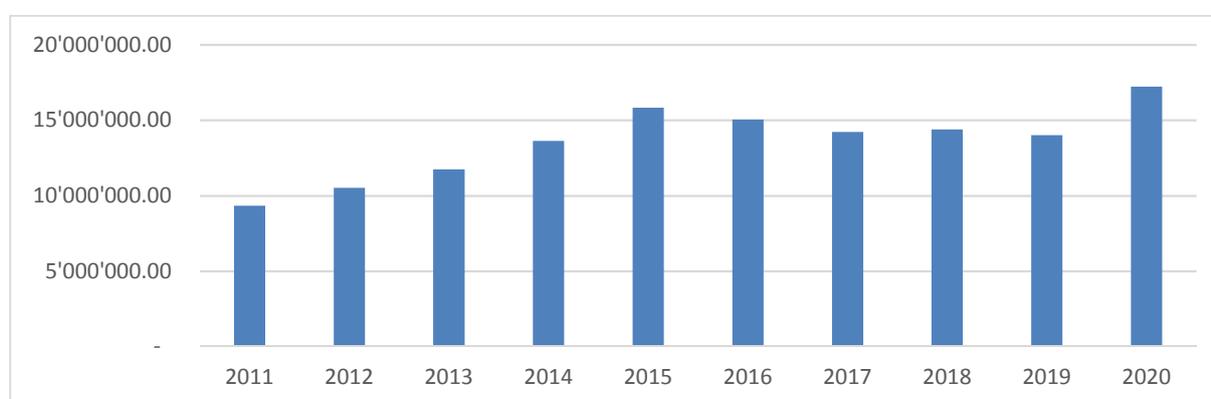


Figure 3 : évolution de la dette de l'ASIPE.

Les tableaux ci-dessous indiquent l'évolution du nombre d'élèves par commune utilisé pour effectuer le décompte final pour les communes associées.

Elèves primaire	Chevroux	Corcelles-près-Payerne	Missy	Payerne	Trey	Grandcour
2016	39	216	24	854	33	92
2017	40	221	26	869	33	91
2018	41	215	37	894	29	93
2019	45	221	36	911	38	89
2020	50	222	38	910	33	88

Elèves secondaire	Chevroux	Corcelles-près-Payerne	Missy	Payerne	Trey	Grandcour	ASIEGE
2016	11	103	5	324	9	29	132
2017	9	94	7	309	12	31	136
2018	7	85	9	359	15	39	129
2019	11	82	11	347	12	35	152
2020	11	84	8	346	15	36	145

Ci-dessous l'évolution du coût par habitant et par élève selon la clé de répartition prévue à l'article 27 al.4 des statuts.

Année civile	Primaire (EPPE)		Secondaire (ESPE)	
	Coût/Hab.	Coût/élè.	Coût/Hab.	Coût/élè.
Comptes 2017	fr. 132.82	fr. 1'415.94	fr. 48.16	fr. 1'440.27
Comptes 2018	fr. 129.42	fr. 1'398.39	fr. 48.30	fr. 1'439.17
Comptes 2019	fr. 133.60	fr. 1'445.07	fr. 47.75	fr. 1'391.07
Comptes 2020	fr. 129.14	fr. 1'418.95	fr. 49.50	fr. 1'483.60
<i>Budget 2021</i>	<i>fr. 136.53</i>	<i>fr. 1'501.36</i>	<i>fr. 56.73</i>	<i>fr. 1'687.18</i>

Comptes 2020				
Rubriques	Titres	Charges	Produits	Charges nettes
100	Conseil Intercommunal	2'680.00		2'680.00
	<i>Budget</i>	<i>4'500.00</i>		<i>4'500.00</i>
101	Comité de direction	20'302.07		20'302.07
	<i>Budget</i>	<i>24'100.00</i>		<i>24'100.00</i>
102	Conseil d'Etablissement	553.40		553.40
	<i>Budget</i>	<i>6'800.00</i>		<i>6'800.00</i>
110	Administration générale ASIPE	268'638.39	11'930.10	256'708.29
	<i>Budget</i>	<i>251'500.00</i>		<i>251'500.00</i>
111	Administration Etablissement primaire	65'117.51		65'117.51
	<i>Budget</i>	<i>60'600.00</i>		<i>60'600.00</i>
112	Administration Etablissement secondaire	22'853.80		22'853.80
	<i>Budget</i>	<i>31'020.00</i>		<i>31'020.00</i>
150	Bibliothèque scolaire	94'027.46	32'592.20	61'435.26
	<i>Budget</i>	<i>111'200.00</i>	<i>34'300.00</i>	<i>76'900.00</i>
22	Service financier	705.89	1.91	703.98
	<i>Budget</i>	<i>600.00</i>		<i>600.00</i>
350	Bâtiments communaux	2'108'734.05		2'108'734.05
	<i>Budget</i>	<i>2'130'267.15</i>		<i>2'130'267.15</i>
351	Collège Derrière-la-Tour	1'270'007.80	23'732.50	1'246'275.30
	<i>Budget</i>	<i>1'244'450.00</i>	<i>33'000.00</i>	<i>1'211'450.00</i>
352	Collège de la Passerelle	71'740.41	500.00	71'240.41
	<i>Budget</i>	<i>77'000.00</i>	<i>500.00</i>	<i>76'500.00</i>
353	Collège de la Promenade Moderne	477'615.30		477'615.30
	<i>Budget</i>	<i>492'400.00</i>		<i>492'400.00</i>
354	Bâtiment modulaire des Rammes	167'712.59		167'712.59
	<i>Budget</i>	<i>163'500.00</i>		<i>163'500.00</i>
355	Bâtiment Les Rammes	25'037.96		25'037.96
	<i>Budget</i>	<i>0.00</i>		<i>0.00</i>
500	Parascolaire	543'575.40	543'575.40	0.00
	<i>Budget</i>	<i>493'500.00</i>	<i>780'900.05</i>	<i>-287'400.05</i>
501	UAPE Corcelles	0.00	0.00	0.00
	<i>Budget</i>	<i>143'700.00</i>	<i>0.00</i>	<i>143'700.00</i>

502	UAPE Le P'tit Château	98'566.79	98'566.79	0.00
	<i>Budget</i>	143'700.00	0.00	143'700.00
503	Accueil de midi Chevroux / Corcelles	20'860.24	9'141.40	11'718.84
	<i>Budget</i>	16'700.00	8'500.00	8'200.00
505	Devoirs surveillés	6'319.51	5'630.00	689.51
	<i>Budget</i>	15'200.00	8'000.00	7'200.00
507	Restaurant scolaire La Détente	32'976.80	12'494.00	20'482.80
	<i>Budget</i>	96'100.00	73'000.00	23'100.00
510	Enseignement primaire	33'839.65	2'139.00	31'700.65
	<i>Budget</i>	38'800.00		38'800.00
515	Camps scolaires	37'142.00	18'087.00	19'055.00
	<i>Budget</i>	124'000.00		124'000.00
517	Transports	737'533.15		737'533.15
	<i>Budget</i>	733'500.00		733'500.00
520	Enseignement secondaire	15'719.70		15'719.70
	<i>Budget</i>	29'600.00		29'600.00
525	Sports et camps scolaires	17'492.40	7'802.80	9'689.60
	<i>Budget</i>	207'500.00	14'000.00	193'500.00
527	Transports scolaires	455'795.85	1'261.90	454'533.95
	<i>Budget</i>	411'500.00		411'500.00
560	Service médical et dentaire	32'921.65		32'921.65
	<i>Budget</i>	26'000.00		26'000.00
21	Financement, charges à répartir :			<u>5'861'014.77</u>
	Budget 2020 :			<u>6'125'537.10</u>
	Ecart :			-264'522.33
	Ecart en % de la charge budgétée :			-4.32

L'écart entre le budget et les comptes sera remboursé aux communes en déduction des acomptes 2021.

6. Bâtiments

Durant l'année écoulée, peu de travaux ont été réalisés ou ont été nécessaires. L'activité principale a été la désinfection des classes depuis la fin du semi-confinement à la mi-mai. De nombreuses autres



mesures ont été prises comme par exemple la pose de plexiglas dans les accueils, des barrières dans les périmètres scolaires, etc.

Durant l'année, le directeur de l'ASIFE a mis en place des séances consacrées aux infrastructures avec les directions des écoles et les communes concernées, dans le dessein de fluidifier les décisions et d'uniformiser les pratiques entre l'association intercommunale et les communes membres.

Des questions restent encore en suspens notamment l'équipement des classes s'agissant des tableaux interactifs (le canton doit informer début 2021 les communes) ou encore le nombre de places assises pour les élèves dans une classe, sachant que nos salles sont équipées pour recevoir 24 élèves, alors que la moyenne des effectifs dans les classes primaires en 2019¹ au niveau cantonal est de 19 et dans les classes du secondaire est de 18.8 élèves. Les classes d'accueil primaire ont en moyenne 7.7 élèves et au secondaire 10.2 élèves.

6.1 Collège DLT

Le changement des fenêtres s'est poursuivi en 2020, avec celles de la bibliothèque et de l'aula. Avec le nombre croissant de vélos utilisés par les élèves, un nouveau parc a été installé du côté de l'arsenal. C'est un élève qui est à l'origine de la demande, plébiscitée par le CoDir.



L'ensemble du système de contrôle de l'éclairage et des stores a été changé dans l'aula. Ceci permet de simplifier son utilisation par des personnes extérieures en centralisant le boîtier de commande. Durant l'année, l'aula a été quotidiennement utilisée en raison de sa taille pour respecter les distances sociales lors des séances.

Afin d'éviter l'accès aux véhicules à moteur, deux bornes escamotables ont été installées aux extrémités du chemin piétonnier. Depuis plusieurs années, la chaîne a été régulièrement sectionnée. Ce dispositif permet également de protéger les enfants dans la cour.

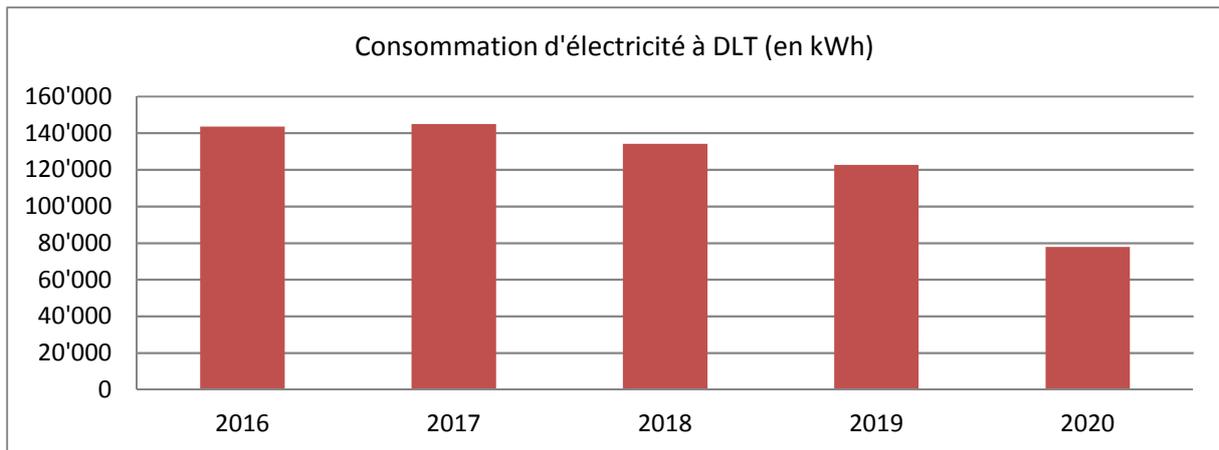
¹ DFJC, Recensement scolaire 2019.



Un film de protection solaire a été posé dans le bureau de la direction de l'ASIPE. En effet, par jour de fort vent, les stores ne peuvent pas être utilisés pour assombrir le bureau ce qui a pour conséquence que les écrans d'ordinateur ne sont plus visibles. Ce dispositif a aussi pour effet de permettre de diminuer d'environ 60% les UV et donc de baisser la température en été. Il s'agit d'une phase test, qui pourrait être étendue à d'autres bureaux ou salles de classe particulièrement exposés.

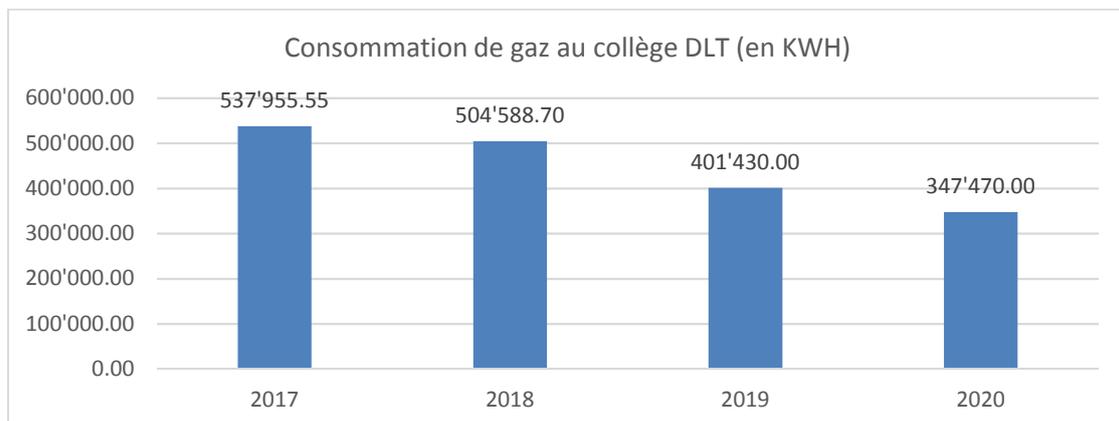
Les derniers cadres de fenêtre ont été repeints pour garantir leur durabilité et un aménagement de peinture au sol a été fait dans la salle de rythmique.

Une place de jeux avait été prévue à DLT. Aucune séance n'a pu avoir lieu avec les voisins en raison de la situation sanitaire, dans le cadre de la mise à l'enquête. Un projet a pu être présenté au personnel enseignant et des devis pour les travaux obtenus. Le dossier a été validé par la commission payernoise des places de jeux. Les travaux sont donc reportés.



Source : Groupe E et Bouygues

Un projet d'une installation solaire n'a pas pu avoir lieu comme envisagé. Celle-ci sera intégrée au programme de législature du CoDir pour 2021-2026.



Source : Groupe E et Bouygues

6.2 Collège de la Passerelle

Durant l'année écoulée, ce bâtiment n'a pas subi de travaux particuliers.

6.3 Collège de la Promenade Moderne

De nombreuses incivilités ont eu lieu notamment dans les WC et engendré des inondations. Des investigations techniques ont été menées afin de vérifier des problèmes notamment de pente des canalisations. Le passage de caméra a démontré que la pente est insuffisante, ce qui était connu au moment de la construction du bâtiment en raison de l'impossibilité de se brancher plus bas dans les chambres. Ceci a pour conséquence une accumulation de calcaire. Afin de remédier ou du moins de diminuer cet impact, un adoucisseur a été posé en décembre.

Plusieurs opérations de pompage ont eu lieu entre juillet et septembre, mettant en évidence que des objets ont été mis volontairement dans les WC comme par exemple des paquets de serviettes hygiéniques.

Des offres pour l'étanchéité du toit ont été demandées et seront analysées en détail courant 2021. Le CoDir souhaite également étudier une solution de production d'énergie solaire en toiture.

6.4 Bâtiment modulaire des Rammes

Il s'agit du dernier bâtiment de l'ASIPE, qui est entré en fonction en août 2018, composé de six classes sur deux étages. Aucun travail n'a été fait, hormis l'obturation anti-feu d'un passage de câbles.

6.5 Bâtiment des Rammes

Le préavis demandant un crédit de construction de 16.2 millions a été accepté par le législatif intercommunal le 9 janvier 2020, avec l'acceptation du préavis payernois octroyant un DDP à l'ASIPE



Photo : signature du contrat avec JPF

peu de temps après. Le contrat avec l'entreprise JPF a pu être signé dans les locaux de l'ASIPE fin janvier.

Une petite réception a eu lieu avec l'ensemble du Comité de direction, le mandataire et le bureau d'aide au maître d'ouvrage dans la cave communale de Payerne.

Ce fut le dernier moment de convivialité avant l'arrivée de la pandémie.

Alors que les travaux devaient commencer fin mars, la situation sanitaire a reporté ces derniers d'un mois.

Malgré ce contexte, le calendrier 2020 a été parfaitement respecté, grâce aux mesures et moyens mis en œuvre. C'est l'occasion ici de remercier les ouvriers du chantier qui ont aussi limité leurs vacances d'été pour rester dans les temps.

Grâce à un rythme soutenu entre mars et décembre, ce sont 16 séances du CoPil qui ont eu lieu en présentiel ou en vidéoconférence afin de prendre les décisions au bon moment. Le BAMO assure un suivi de grande qualité dans ce projet avec l'aide des différents mandataires. Afin de garantir une vision systémique du bâtiment dans le périmètre, le projet est aussi coordonné avec les services communaux de Payerne notamment dans le cadre de la renaturalisation de la Broye et des aménagements extérieurs.

Une première visite du chantier par le CoPil a eu lieu au mois de juillet afin de constater l'avancement des travaux.



Photo : réception entre le CoDir, BAMO & JPF à la Cave de Payerne.

En septembre, le CoPil a été invité par JPF pour visiter l'usine à Orges (VD) qui construit les différentes structures en bois du bâtiment. Ensuite la visite s'est poursuivie à Yverdon-les-Bains dans les halles de montage de JPF pour la partie béton.

Au 31 décembre, les premières offres concernant le mobilier scolaire, administratif et parascolaire étaient rentrées.



Photo : juillet 2020 construction du sous-sol.



Photo : septembre 2020 construction des structures bois.

Le crédit d'étude du préavis 1/2019 d'un montant de 510'000 CHF a pu être bouclé au 30 juin 2020 avec un solde positif de 45'900 CHF. Les amortissements prévus sur 10 ans courent depuis 2020.

7. Parascolaire

La première structure parascolaire a été ouverte en août 2015. Durant cette année, cette politique publique a été étendue à la commune de Grandcour avec l'ouverture de la deuxième structure. L'UAPE payernoise a eu un taux de couverture des modules à 82.89%, alors que depuis son ouverture, celle de Grandcour est à 25.51% et bénéficie d'une aide au démarrage du canton de Vaud à plus de 30'000 CHF. Au moment de rédiger le présent rapport, l'OFAS est toujours en cours d'évaluation de la demande d'aide fédérale.



Photo : visite en décembre du chantier avec JPF avec une partie de l'équipe du parascolaire de l'ASIPE.

7.1 UAPE Croc' Bonheur

2020 n'était pas une année comme les autres mais cela a permis de porter un regard différent sur le travail et obligé chacun-e à repenser ses valeurs et à placer l'enfant et ses besoins au centre des interventions. En raison du covid, le Croc' Bonheur est resté portes closes durant 2 mois, de mi-mars à mi-mai.



Durant ce confinement, l'équipe est restée en contact.

A la réouverture en mai, les mesures sanitaires, les désinfections de jouets et de surfaces, le tri des jeux non utilisables car impossibles de les laver suffisamment, tout cela a pris une proportion telle que c'était compliqué pour l'équipe d'équilibrer la balance entre les besoins de l'enfant et le respect des directives sanitaires.

Les mois passant, l'équipe a appris à vivre avec ce virus et ses contraintes et a pu fonctionner de manière beaucoup plus détendue dès la rentrée d'août.

La cohésion et l'esprit d'équipe ont joué un grand rôle pour permettre de traverser la deuxième vague à l'automne. Grâce à l'engagement de chacun-e, malgré les quarantaines et grâce au strict respect du plan de protection, le Croc' Bonheur a pu rester ouvert de façon continue depuis la rentrée et accueillir le plus normalement possible une huitantaine d'enfants par semaine.



Le projet intergénérationnel a été mis à rude épreuve, et pour permettre de maintenir du lien avec les locataires de l'immeuble, à défaut de pouvoir les rencontrer, les enfants ont déposé à plusieurs reprises des petites attentions dans leurs boîtes aux lettres.

Malgré les restrictions, les enfants ont pu faire quelques sorties au parc, en forêt pour griller des cervelas, fêter Halloween et Noël.

Avant la rentrée ont eu lieu les traditionnelles portes ouvertes mais

la soirée a été transformée en une après-midi, horaires élargis et version covid-compatible.

Les directives sanitaires ont obligé à supprimer tout ce qui est convivial et contribue à créer le lien avec les parents. Ainsi, il a été nécessaire de mettre en place de nouvelles façons de communiquer pour parvenir à établir une relation de confiance avec les familles.

C'est grâce à une équipe soudée et particulièrement engagée, que l'ASIPE a pu offrir 43'034 heures d'accueil aux familles durant l'année.

7.2 UAPE Corcelles

L'accueil parascolaire avait été budgété pour une ouverture potentielle en août 2020. Ceci n'a pas pu être le cas en raison des travaux et de la priorité mise pour les salles de classe. Une première séance et visite sur plan a été organisée par l'ASIPE en juin avec la participation de l'OAJE, dans le dessein de contrôler tous les paramètres et de corriger le plus en amont possible afin de pouvoir bénéficier des 24 places prévues initialement dans le projet.

L'ouverture est confirmée pour août 2021, les premières organisations notamment du point de vue des ressources humaines ou des repas sont déjà en cours.

7.3 UAPE Le P'tit Château

Situé à quelques pas du Château de Grandcour, le P'tit Château a ouvert ses portes le 24 août 2020, dans un appartement au rez-de-chaussée d'un immeuble à la route du Vully 9. La semaine précédente, les enfants inscrits et leurs familles ont pu venir visiter les locaux fraîchement aménagés et découvrir l'organisation de l'UAPE.



Ceci a permis de créer un lien avec les familles et de les rassurer. Le P'tit Château bénéficie d'une autorisation d'exploiter du canton pour 24 places mais, en raison du nombre d'enfants inscrits, seul un groupe de 12 enfants a été mis en place pour l'année scolaire 2020-2021 et la structure reste fermée le mercredi toute la journée.

La conception du logo a été confiée au SeMo de la fondation Cherpillod, alors que le nom de la structure a été proposé par la Municipalité de Grandcour et validé par le CoDir.

Mme Corinne Magne assume la direction pédagogique de l'UAPE. Les repas sont fabriqués et livrés par un service-traiteur, Le Cochon d'Or, à Payerne.



Depuis le mois d'août, ce sont 10 enfants qui bénéficient de l'expérience, de la bienveillance et de la créativité de Mme Faoro, l'éducatrice qui les encadre 4 jours par semaine.

Les enfants proviennent des collèges de Grandcour, Missy, Chevroux et Corcelles-près-Payerne. Les trajets et arrêts de bus ont été organisés pour permettre aux enfants de rejoindre l'UAPE et manger tous ensemble.



Dans ce cadre tout neuf, les enfants peuvent faire de la cuisine, du bricolage, du jardinage, des jeux de société, jouer aux marionnettes, faire de la gymnastique en extérieur, profiter de la place de jeux de l'immeuble et des balades aux alentours... les possibilités ne manquent pas au P'tit Château !

La taille de la structure permet d'offrir une prise en charge de

l'enfant plus individualisée et favorise les échanges avec les parents. Bien que les enfants accueillis soient âgés de 4 à 10 ans, un groupe uni et solidaire s'est construit en quelques mois, dans le respect et l'écoute, l'entraide et le partage.



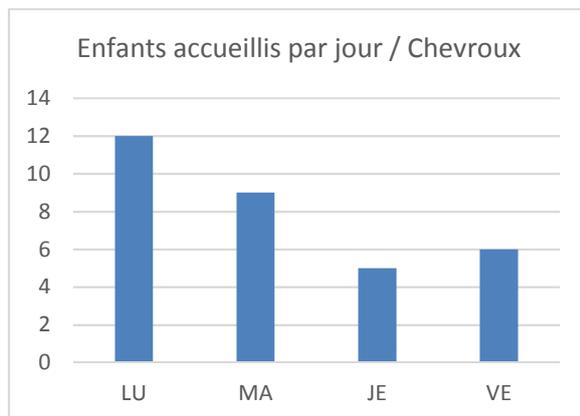
Le concept d'accueil est le suivant :

- Assurer la sécurité et l'intégrité physique et psychique des enfants confiés ;
- Respecter les besoins et les particularités de chacun ;
- Proposer aux enfants des activités variées, ludiques, créatives et motrices ;
- Créer un cadre de vie collective en élaborant des règles de vie claires ;
- Favoriser l'intégration de l'enfant et la création de liens relationnels ;
- Développer l'autonomie de l'enfant ;
- Offrir des repas dans un esprit de convivialité et sensibiliser les enfants aux notions d'alimentation équilibrée ;
- Apprendre les différences et les particularités de chacun ;
- Favoriser les échanges avec les voisins ;
- S'intégrer dans le quartier et dans le village.



7.4 Accueil de midi - cantine de Corcelles et Chevroux

L'accueil de Chevroux a été fermé en juillet 2020 en raison de l'ouverture de l'UAPE de Grandcour. Sur le plan comptable, les coûts ont été repris par l'accueil de Corcelles.



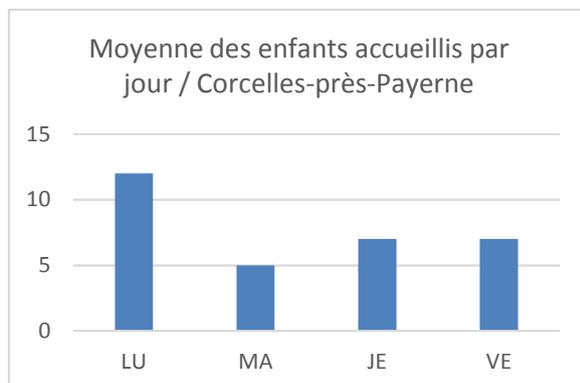
La collaboration avec le restaurateur du restaurant du Port s'est très bien déroulée durant l'année scolaire 2019-2020.

En raison de la fermeture du restaurant le jeudi, les parents organisaient un pique-nique qui se prenait dans une salle mise à disposition gratuitement par la commune.

En tout, ce sont quinze enfants qui ont pu bénéficier de cet accueil, dont trois habitants de la commune de Corcelles-près-Payerne, les autres

étant tous des Chevrotins. Depuis août 2020, l'Auberge de la Couronne accueille des élèves primaires pour le repas de midi, sous l'organisation de l'ASIPE.

Comme il a été demandé, l'accueil est flexible et donc le nombre d'enfants d'inscrits peut évoluer chaque jour. Un règlement a été adopté par le CoDir permettant ainsi une gestion transparente et responsable.



Quelques difficultés ont été rencontrées avec des enfants et des demandes d'aide à l'intégration sont en cours auprès du SESAF.

7.5 UAPE Les Rammes

Cette structure est prévue pour 36 places, avec la possibilité de monter à 72 places d'accueil à midi dans le nouveau bâtiment scolaire des Rammes. L'ouverture est planifiée pour la rentrée scolaire 2021-2022. L'organisation en terme de ressources humaines est en cours d'élaboration, ainsi que le projet pédagogique au niveau des premières intentions.

Le Comité de direction a mandaté la directrice du parascolaire et le directeur de l'ASIPE pour préparer un projet d'ouverture d'un accueil sur les communes de l'ASIPE durant les vacances scolaires. Cette UAPE pourrait donc être aussi ouverte durant les vacances en raison des nombreuses possibilités qu'elle offre en terme de proximité avec à la salle de rythmique dans le même bâtiment, les salles de gym à proximité, une cuisine entièrement équipée, etc.

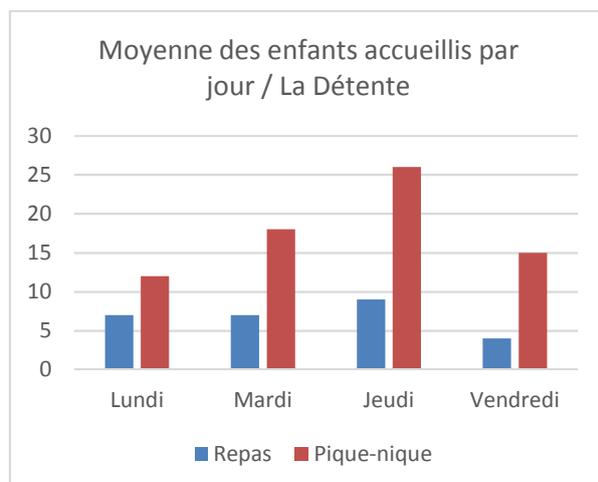
8. Devoirs surveillés

En août 2020 a été implémenté le logiciel permettant la gestion des devoirs de manière informatisée, ce qui améliore la gestion pour l'ASIPE et les inscriptions pour les parents. Après près de cinq mois de pratique, l'exercice n'est pas très concluant. En effet, les parents ont beaucoup de difficultés à l'utiliser et sollicitent beaucoup l'administration de l'ASIPE pour les aider. Il faudra voir sur une année complète comme ceci évolue.

Pour l'année scolaire 2019-2020, il y a eu 35 enfants inscrits, alors que pour l'année 2020-2021, ce sont 27 enfants inscrits. Certains jours, nous avons pu diminuer le nombre de surveillants à une personne. Des réflexions auront lieu lors de la nouvelle législature sur les besoins des devoirs surveillés du point de vue de l'école et des attentes des parents. Une évaluation pourrait être faite afin d'orienter les prestations.

9. Restaurant scolaire La Détente

Pour l'année scolaire 2020-2021, ce sont 92 élèves du secondaire qui sont inscrits, soit pour un repas chaud, soit pour un pique-nique. La capacité d'accueil des locaux est de 45 élèves selon les normes ECA.



Les repas sont toujours confectionnés par le SeMo à satisfaction de tout le monde. La gestion a été informatisée en 2019, mais engendre un travail de relance auprès des parents qui ne paient pas, ce qui est de l'ordre de 10% des parents. Une première séance a eu lieu en automne avec le canton et les services de la commune de Payerne dans le cadre du projet de construction du nouveau Centre Professionnel du Nord Vaudois

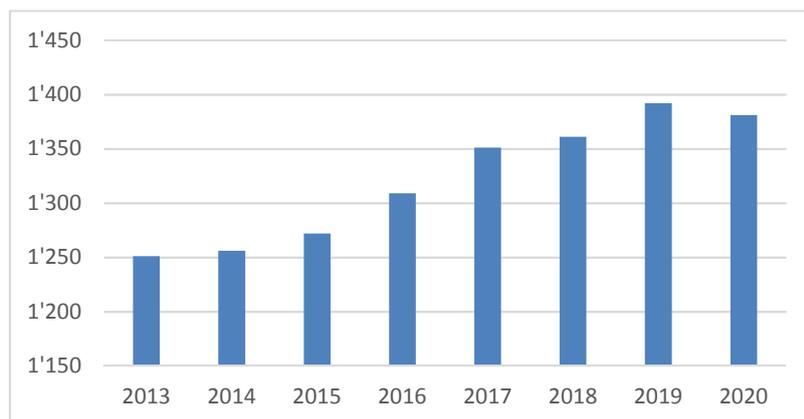
(CPNV) à Payerne. L'ASIPE a demandé que le cahier des charges du bâtiment tienne compte du besoin pour les élèves du secondaire d'un accueil de midi de l'ordre de 170 élèves.

10. Etablissement primaire de Payerne et environs

Au 31 décembre 2020, l'Etablissement comptait 1381 élèves, répartis sur neuf collèges.

Malgré la tradition solidement ancrée dans la région, tous les enfants de 7 ans n'ont pas eu l'occasion de planter « leur arbre des sept ans » en raison du Covid. Cette manifestation a été repoussée au printemps 2021 dans un premier temps, mais est finalement prévue pour l'automne 2021.

La croissance des élèves au primaire pour l'ASIPE entre 2019 et 2020 est de (-0.79%), alors qu'au niveau cantonal le taux est de (+0.6%).



L'année 2020 est la dernière année pour cet établissement au niveau de la répartition des élèves, sachant qu'à la rentrée 2021, le nouvel établissement absorbera environ la moitié de ces élèves, ce qui permettra d'avoir un établissement d'une taille plus humaine.

Figure 4 : évolution des élèves de l'établissement primaire de Payerne et environs

11. Etablissement secondaire de Payerne et environs

Au 31 décembre 2020, 645 élèves fréquentaient l'établissement secondaire, tous rassemblés sur le site de La Promenade à Payerne depuis août 2015.

La croissance moyenne des élèves secondaires de l'ASIPE entre 2019 et 2020 est de (-0.76%) Au niveau cantonal, le taux de croissance sur la même période est de (+2.21%). Ces chiffres sont à prendre avec prudence car tous les élèves ont été promus, en principe, en raison de la situation sanitaire.

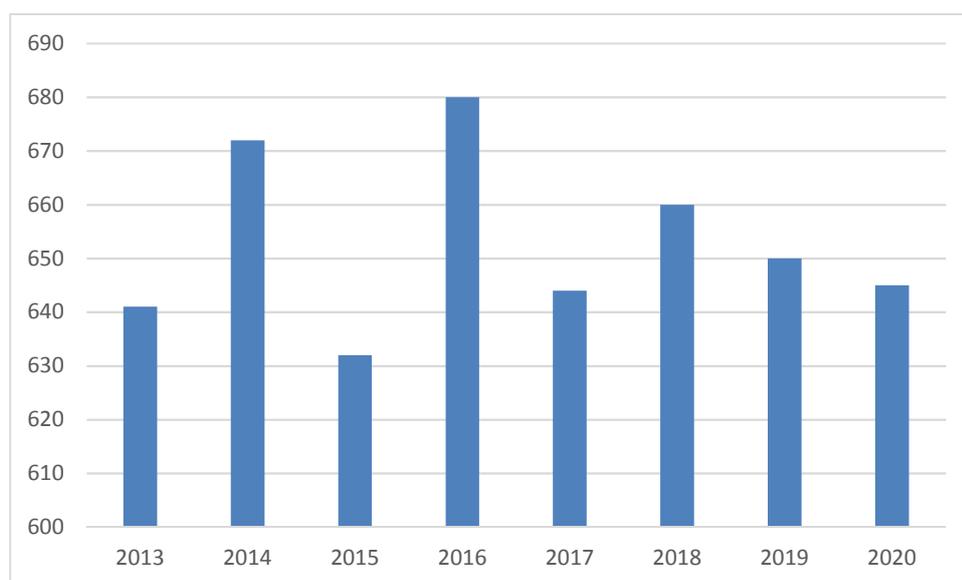


Figure 5 : évolution des élèves de l'établissement secondaire de Payerne et environs

12. Etablissement primaire de Payerne - Granges et environs

Cet établissement sera en fonction en août 2021. Néanmoins bon nombre de travaux ont déjà été réalisés durant le deuxième semestre 2020 par les directions dans le dessein de préparer la rentrée scolaire dans les meilleures conditions.

A ce titre, le doyen-chargé de direction de l'établissement primaire de Granges, M. Xavier Nicod, a rejoint le CoPil des Rammes durant l'année.

13. Transports scolaires

Suite aux problèmes rencontrés lors de la rentrée scolaire 2019-2020, un groupe de travail (GT) a été mis sur pied en janvier 2020, sous la conduite du directeur de l'ASIPE. Ce dernier a rencontré d'autres communes et associations intercommunales, ce qui a permis de mettre en évidence certains problèmes engendrant des difficultés dans l'élaboration des horaires des bus scolaires.

Ce GT était composé d'une doyenne en charge des transports scolaires de l'EPPE, un représentant de CarPostal, la directrice du parascolaire, une représentante du Conseil d'établissement, qui représente dans cette autorité les parents.

Dès la troisième rencontre, ce GT s'est stoppé suite à la pandémie. Malgré cela, des éléments essentiels ont pu être posés sur la table, comme éléments devant changer lors du nouveau contrat. A ce titre, le contrat de mandat avec CarPostal se termine fin juillet 2021.

Le Comité de direction a décidé de mandater un bureau d'aide au maître d'ouvrage permettant ainsi d'apporter une autre expertise sur les transports scolaires. C'est la société IEC SA à Lausanne qui a été retenue.

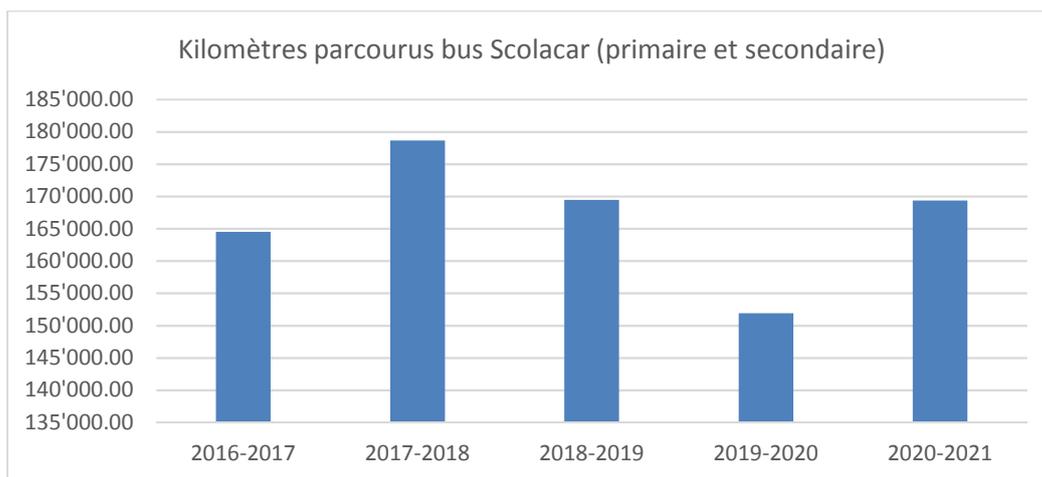
Un cahier des charges a été élaboré par cette société, alors que la planification opérationnelle et un projet de contrat de mandat ont été élaborés par le directeur de l'ASIPE. Tous ces documents ont été validés soit par le Comité de direction ou la commission d'évaluation selon leurs compétences.

Le dossier d'appel d'offre selon la procédure « ouverte » a été déposé juste avant les vacances de Noël. Les dossiers doivent être déposés en date du 3 février 2021.

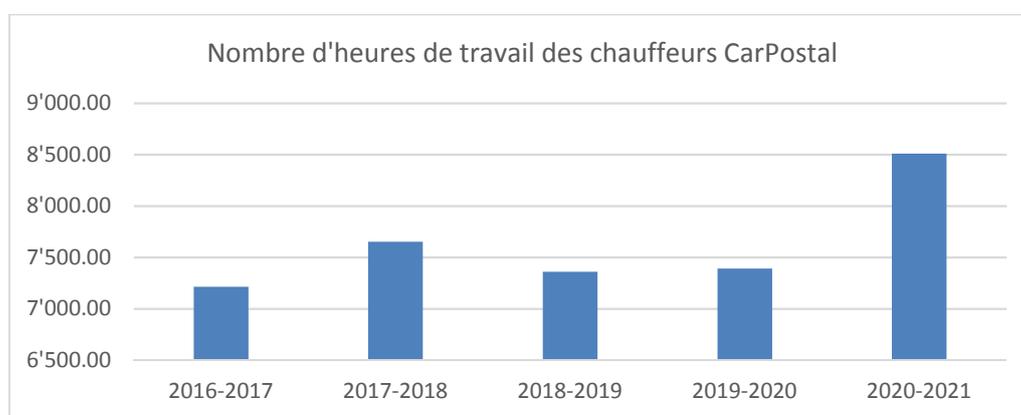
Le graphique ci-dessous indique les kilomètres parcourus par les six bus ScolaCar engagés pour effectuer les transports quotidiens et spéciaux de l'ASIPE.

Selon les prévisions pour l'année scolaire 2020-2021, les bus auront parcouru presque cinq fois le tour de la Terre à l'équateur.

Pour les deux graphiques ci-dessous, les données de l'année scolaire 2020-2021, il s'agit de précisions.



Source : CarPostal



Source : CarPostal

Durant l'année 2018 et 2019, neuf élèves ont reçu un avertissement écrit en raison de leur comportement inapproprié dans les bus scolaires.

En 2020, ce sont 19 avertissements qui ont été notifiés aux parents et uniquement durant la période d'août à décembre.

La commission transport composée de Mme Sandra Menétrey, M. Philippe Cornamusaz et M. Pierre-Alain Lunardi, a convoqué six enfants avec leurs parents en audience (entre août et décembre), accompagnés par CarPostal.

Sur la base du règlement des transports scolaires de l'ASIPE, le CoDir a décidé une exclusion dans cinq cas pour quatre enfants concernés. Il s'agit d'une situation inédite pour l'ASIPE.

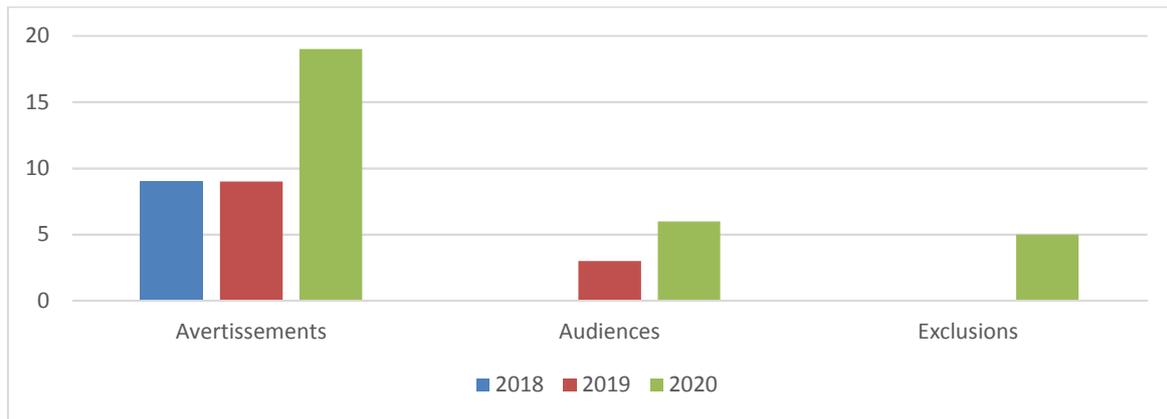


Figure 6 : gestion des incivilités de la commission transports de l'ASIPE.

Trois secteurs ont posé de gros problèmes. Les lignes Trey - les Rammes, Corcelles-près-Payerne – Grandcour et Payerne - Vers-chez-Perrin. Dans le deuxième cas, une circulaire a été adressée aux parents de Corcelles afin de les rendre attentifs à la situation grave. Ce document a été mal rédigé, pouvant être interprété comme un avertissement, ce qui n'est pas conforme à notre règlement et au droit administratif.

Lors du premier conseil intercommunal de l'année, la délégation de Corcelles a déposé trois postulats concernant les transports scolaires. Deux ont été acceptés par le législatif de l'ASIPE. Les réponses ont été apportées par le CoDir en septembre.

C'est dans ce contexte que le directeur de l'ASIPE a proposé de venir devant l'organe délibérant de Corcelles dans le dessein de présenter l'ASIPE et donner quelques explications de fonctionnement institutionnel. Cette rencontre a eu lieu en décembre avec la participation du président du CoDir.

Un bus ScolaCar est venu au collège de Grandcour, aux Rammes, ainsi que pour la première fois à Corcelles. Il s'agissait de présenter aux élèves qui commencent leur scolarité leur bus scolaire et de les sensibiliser à la sécurité. Malheureusement aucun parent ni enfant ne sont venus aux Rammes.

14. Service médical et dentaire

L'activité de notre médecin scolaire, la Dr. Simone Maude, qui est sous contrat de mandat avec l'ASIPE, a été particulièrement sollicitée au sein de l'établissement primaire pour des cas de suspicion ou de faits avérés de maltraitance sur des élèves. Pour ce qui est de l'établissement secondaire, plusieurs cas de maltraitance ont aussi été traités et suivis par notre pédiatre, ainsi que la vaccination habituelle selon le programme du canton.

La collaboration avec les infirmières scolaires, tout particulièrement avec celle du primaire, s'est considérablement accrue durant l'année 2020. En effet, en raison des problèmes à la fois dans les transports scolaires ou avec les cas de maltraitance constatés par l'équipe éducative du parascolaire, les échanges d'information deviennent primordiaux dans le dessein de gagner en efficacité pour protéger l'enfant qui reste au centre de nos préoccupations. Cette manière de fonctionner est l'esprit-même du concept 360 permettant de réunir l'ensemble des protagonistes dans l'analyse des cas.

Ces problèmes de maltraitance qui apparaissent sous la forme physique et/ou psychologique ont été en nette augmentation durant l'année écoulée. Il est beaucoup trop tôt pour y voir une corrélation avec la situation sanitaire du Covid, mais, dans tous les cas, ceci n'a pas amélioré les problèmes rencontrés dans les familles.

15. Conclusion

Le Comité de direction termine ce rapport en adressant ses vifs remerciements à tous les acteurs, particulièrement les collaboratrices et collaborateurs de l'ASIPE, ainsi qu'au personnel de nettoyage qui a été particulièrement sollicité cette année, faisant fonctionner et vivre le milieu scolaire et parascolaire, permettant ainsi à nos enfants une scolarité de qualité et dans les meilleures conditions possibles.

Payerne, le 8 mars 2021.

Au nom du Comité de direction :

Le Président :



Julien Mora



Le Directeur :



Pierre-Alain Lunardi

Liste des abréviations

ARAJ – Association régional d'accueil de jour (réseau)
ASIEGE – Association scolaire intercommunale de l'établissement primaire de Granges et environs
ASIPE – Association scolaire intercommunale de Payerne et environs
BESP – besoins éducatifs et scolaires particuliers ou handicapés
CoDir – Comité de direction (exécutif)
CoPil – Comité de pilotage
DDP – Droit distinct et permanent
DFJC – Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
DGEO – Direction générale de l'enseignement obligatoire
DLT – Bâtiment scolaire de Derrière la Tour à Payerne
EPPE – Etablissement primaire de Payerne et environs
EPPGE – Etablissement primaire de Payerne-Granges et environs
ESPE – Etablissement secondaire de Payerne et environs
ETP – Equivalent temps plein
IDHEAP – Institut de haute étude en administration publique de l'Université de Lausanne
LC – Loi sur les communes (VD)
LEO – Lois sur l'enseignement obligatoire (VD)
LEPS – Loi sur l'éducation physique et du sport (VD)
MATAS – Module d'activités temporaires alternatif à la scolarité
MO – Maître d'ouvrage
PER – Plan d'étude romand
PISA - Programme international pour le suivi des acquis des élèves
RA – Requérant d'asile
RLEO – Règlement d'application de la LEO
SESAP – Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation
SSF – Sport scolaire facultatif
OFAS – Office fédéral des assurances sociales
UAPE – Unité d'accueil pour écoliers.